OUEST LAUSANNOIS
À VÉLO DANS L'OUEST

TRAVAIL
guide pour employés et employeurs

POUR UN MEILLEUR CADRE DE VIE DANS L'OUEST LAUSANNOIS

Comment se déplacer demain dans les huit Communes de l'Ouest lausannois ? Comment concilier accroissement de la population, qualité de vie et développement urbain ? Comment mettre en place pour l'Ouest lausannois une offre en transports publics efficace et connectée à toute la région lémanique ?

Ces questions vitales pour l'avenir de la région appellent des réponses concrètes. Depuis 2003, les huit Communes collaborent par le biais du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL), rebaptisé Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) en 2016, et cherchent à limiter l'étalement urbain afin de préserver la campagne et diminuer le trafic routier. En parfaite harmonie avec le Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), qui vise à maîtriser et orienter le développement urbain de l'agglomération, SDOL a posé les bases de projets favorisant les transports en commun et la mobilité douce, tels que de nouvelles lignes de bus et le tram t1, qui reliera Lausanne à Villars-Sainte-Croix.

UNE VISION POUR L'AVENIR DE L'OUEST LAUSANNOIS

Ensemble, les huit Communes de l'Ouest lausannois dessinent leur territoire à l'horizon 2040. Dans le respect de leurs spécificités, elles élaborent un Plan Directeur intercommunal (PDi-OL). Ce plan expose les grandes orientations et les principes d'aménagement du district. Il offre une vision d'ensemble des projets et coordonne les actions sur le territoire.

À VÉLO AU TRAVAIL : PROMOUVOIR LA PRATIQUE DU VÉLO AU SEIN DE SON ENTREPRISE

Troisième de la série « À vélo dans l'Ouest », ce guide invite à découvrir des solutions pratiques pour utiliser le vélo entre le domicile et le lieu de travail ou de formation. Il s'adresse tant aux employés qu'aux employeurs souhaitant encourager l'usage du vélo au sein de leur entreprise.

Pour les déplacements quotidiens, l'usage du vélo revêt de multiples avantages. Il permet de joindre l'utile à l'agréable tout en pratiquant un peu d'exercice physique. En choisissant judicieusement ses itinéraires et son matériel, en combinant le vélo avec les transports publics ou encore avec l'aide d'un vélo électrique, pas besoin d'être un sportif averti pour changer ses habitudes.

Au fil du guide, des exemples contrastés permettront de découvrir comment Sophie, Vincent ou Zoé se sont mis au vélo pour leurs déplacements quotidiens. Des interviews d'employeurs de la région illustrent également les avantages apportés en termes de culture d'entreprise pour les employés. Enfin, une partie pratique aidera les futurs cyclistes à « lâcher les freins » par rapport aux appréhensions liées à l'usage du vélo. Les employeurs trouveront des exemples et étapes pour la mise en œuvre d'un plan de mobilité intégrant le vélo comme une composante à part entière des solutions de mobilité.

Bussigny · Chavannes-près-Renens · Crissier · Ecublens · Prilly · Renens · Saint-Sulpice · Villars-Sainte-Croix

PROFILS DES CYCLISTES ET DES EMPLOYEURS

SOPHIE

LA CONQUÊTE DU BIEN-ÊTRE P. 4

SON PARCOURS QUOTIDIEN

SON ADRESSE : route de Corcelles, 1373 Chavornay
SON LIEU DE TRAVAIL : EPFL, 1015 Lausanne
TRAJET AVANT, EN VOITURE : entre 25 et 40 minutes selon le trafic
AUJOURD'HUI, EN TRAIN ET VÉLO : environ 30 minutes

VINCENT

LE VÉLO ÉTHIQUE P. 7

SON PARCOURS QUOTIDIEN

SON ADRESSE : chemin de l'Ormet, 1024 Ecublens
SON LIEU DE TRAVAIL : chemin de Rente, 1030 Bussigny
TRAJET AVANT, EN VOITURE : 30 minutes suivant le trafic et le stationnement près de l'école
AUJOURD'HUI, À VÉLO : 25 minutes en comptant un arrêt à l'école pour déposer sa fille

ZOÉ

SAUTER LE PAS POUR LE VÉLO P. 10

SON PARCOURS QUOTIDIEN

SON ADRESSE : avenue du Château, 1008 Prilly
SON LIEU DE FORMATION : UNIL, 1015 Lausanne
TRAJET AVANT, EN TRANSPORTS PUBLICS : environ 30 minutes (marche, LEB, m1)
AUJOURD'HUI, À VÉLO : 20-25 minutes via la rue du Léman

SIE SA / TVT SERVICES SA P. 20

SECTEUR : Réseaux électrique et multimédia
NOMBRE D'EMPLOYÉS : 70
LOCALISATION : Crissier et Renens

PONT12 ARCHITECTES P. 24

SECTEUR : Architecture
NOMBRE D'EMPLOYÉS : 85
LOCALISATION : Chavannes-près-Renens

UNIL / EPFL P. 28

SECTEUR : Formation supérieure
NOMBRE D'EMPLOYÉS UNIL : 5'000 / EPFL : plus de 6'000
NOMBRE D'ÉTUDIANTS UNIL : 15'000 / EPFL : 11'000
LOCALISATION : Quartier Dorigny – 1015 Lausanne

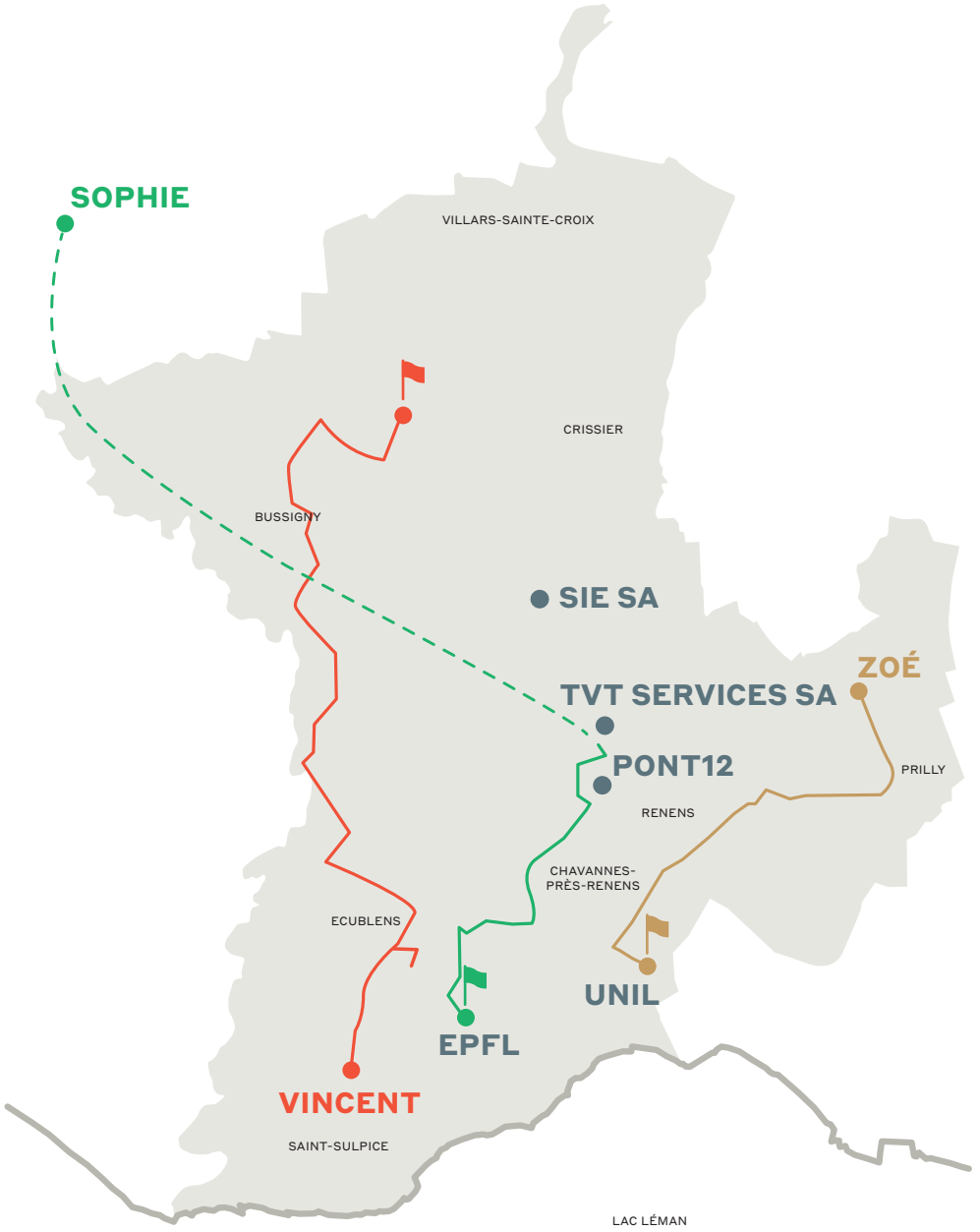

SOPHIE

LA CONQUÊTE DU BIEN-ÊTRE

J'ai longtemps fait partie des gens qui, par facilité, prennent leur voiture pour aller travailler. Mais l'EPFL – où je travaille – a adopté un plan de mobilité extrêmement complet et incitatif pour encourager les collaborateurs à passer à des modes de transport plus doux. Au même moment, mon médecin me conseillait de faire plus d'exercice pour calmer mes problèmes d'hypertension. L'idée a alors fait son chemin et je me suis essayée au vélo, en combinaison avec les transports publics. Le matin, je prends le train jusqu'à Renens et, depuis là, j'emprunte un vélo en libre-service pour descendre sur le campus. Ces trajets me vident la tête. Au lieu de m'enfermer dans ma voiture le matin, je prends l'air et j'arrive plus réveillée au bureau. C'est sûr que le trajet à vélo me demande un petit effort, mais c'est un bon moyen de travailler mon cardio. Il m'arrive même de tester différents itinéraires pour faire varier les paysages et rendre mes trajets plus ou moins sportifs selon mes envies.

SON PARCOURS QUOTIDIEN

TRAJET AVANT, EN VOITURE :
entre 25 et 40 minutes selon le trafic

AUJOURD'HUI, EN TRAIN ET VÉLO :
environ 30 minutes

QU'IL PLEUVE OU QU'IL VENTE

Avant de me mettre au vélo, j'avais peur d'abandonner mon confort pour des trajets sous la pluie ou dans le froid. Sans parler du fait d'arriver toute transpirante au bureau !
En réalité, pour contrer ces problèmes, il suffit simplement de bien s'équiper : j'ai acheté des survêtements imperméables pour les jours pluvieux et j'ai toujours un t-shirt de rechange sur moi pour me changer au travail. Et, si vraiment… il y a des douches à disposition dans plusieurs bâtiments de l'EPFL.

AVANT

Des dépenses importantes en essence

Le stress du trafic aux heures de pointe

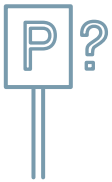

La difficulté de trouver une place de parc

APRÈS

Des paysages qui varient

Le plaisir de m'aérer l'esprit

Une condition physique au top

30 MINUTES
D'EXERCICE PAR JOUR EN VÉLO LIBRE-SERVICE

1.5 AN
L'AUGMENTATION MOYENNE DE L'ESPÉRANCE DE VIE GRÂCE À UN PEU D'EXERCICE QUOTIDIEN

150.–
ÉCONOMISÉS CHAQUE MOIS

LES PETITS PLUS
Quand je prends le train, j'ai le temps de consulter mes mails et d'y répondre ou de me plonger dans un bouquin.

Avec les vélos en libre-service, il n'y a pas de question d'entretien ou d'inquiétude de vol...

VINCENT
LE VÉLO ÉTHIQUE

Avant, je me déplaçais en voiture et faisais le « papa-taxi » pour mes enfants. Mais en fait, quand on habite en ville, la voiture n'est pas le plus pratique et certainement pas le plus écologique. Sur les conseils d'un ami, j'ai testé le vélo-cargo électrique, qu'on peut par ailleurs louer via carvelo2go. J'ai particulièrement aimé le fait de pouvoir transporter les enfants – et les courses ! Mais cela reste assez cher à l'achat. Du coup, j'ai opté pour un vélo électrique simple (subventionné par la Commune), auquel j'ai accroché une charrette. Ça me sert dans tous mes déplacements : pour aller au bureau, pour mes rendez-vous clients, pour faire les courses... Le matin, j'installe ma fille dans la charrette – son « carrosse » – et je pédale jusqu'à l'école. Ce trajet est devenu un jeu entre nous. Ma fille commente tout ce qu'elle observe en chemin et, en rentrant de l'école, elle raconte les trucs rigolos à sa mère.

SON PARCOURS QUOTIDIEN
TRAJET AVANT, EN VOITURE : 30 minutes suivant le trafic et le stationnement près de l'école
AUJOURD'HUI, À VÉLO : 25 minutes en comptant un arrêt à l'école pour déposer sa fille

MONTRER L'EXEMPLE

Ma femme et moi attachons une grande importance aux enjeux environnementaux, donc privilégier le vélo à la voiture, quand c'est possible, relève simplement du bon sens.
Il s'agit aussi d'être cohérent en montrant l'exemple à suivre à ses enfants. Ce n'est pas parce que nous sommes citadins que nous devons rouler en voiture et consommer n'importe quoi à outrance.

AVANT

Des frais de transports pour toute la famille

Les sacs de courses qui vous scient les mains

Peu d'arguments pour motiver ma fille à se lever le matin

APRÈS

Un transport rapide, économique et écologique

Le plaisir des trajets père-fille

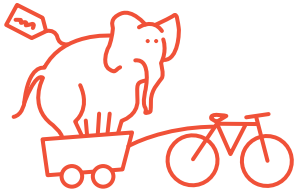

Un bon moyen de transporter ses courses

0

LA QUANTITÉ DE CO_2 REJETÉ DANS L'AIR PAR LE VÉLO

50 KG

LA CHARGE QUE PEUT TRANSPORTER MA CHARRETTE

10 À 20%

DE PARTICIPATION À L'ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE DANS LA PLUPART DES COMMUNES

LES PETITS PLUS

À vélo, le stationnement n'est pas un problème : je m'arrête juste devant l'école et je repars aussitôt au boulot.

Vu que mon vélo est électrique, je n'ai pas à me préoccuper des pentes ni de la charge à transporter.

ZOÉ

SAUTER LE PAS POUR LE VÉLO

Pendant tout mon bachelor, je suis allée à l'UNIL en métro et, pour être honnête, je n'avais jamais réfléchi à d'autres options. Maintenant, je fais tout à vélo : la semaine, je descends à Dorigny en un quart d'heure, alors qu'avant je mettais plus d'une demi-heure. En plus, trouver une place est super facile parce que chaque bâtiment a un parking vélo. Pour passer de l'Amphimax à l'Anthropole, je pédale disons 3 minutes. Et, ce qui est marrant, c'est que j'ai toujours une place assise dans l'auditoire vu que j'arrive avant tout le monde.

SON PARCOURS QUOTIDIEN

TRAJET AVANT,
EN TRANSPORTS PUBLICS :

– trajet à pied jusqu'à l'arrêt LEB Cery-Fleur-de-Lys (10 minutes)
– LEB jusqu'à Lausanne-Flon (5 arrêts, 10 minutes)
– M1 jusqu'à UNIL-Sorge (8 arrêts, 11 minutes)
– trajet à pied jusqu'à l'Amphimax (2 minutes)
Total = 33 minutes

AUJOURD'HUI, À VÉLO :
via la rue du Léman

à l'aller = 18 minutes
au retour = 25 minutes

VAINCRE SA PEUR

Même si j'ai appris à faire du vélo toute petite, m'imaginer en plein milieu du trafic me faisait carrément peur. C'est pour ça que je n'avais jamais envisagé le vélo autrement que pour aller faire un tour au bord du lac… L'année dernière, mon copain m'a motivée à suivre avec lui un cours de conduite accompagnée à vélo. J'y suis allée plus pour lui que pour moi mais, au final, c'était une bonne chose car la coach nous a donné pas mal d'astuces qui m'ont fait changer d'avis sur le vélo. Surtout que quasi toutes les routes par lesquelles je passe ont en fait une bande cyclable ou alors ce sont des petits chemins où il n'y a pas trop de trafic…

AVANT

Rater de justesse ma correspondance et arriver en retard

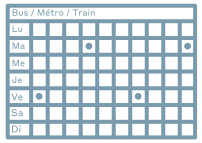

Manquer de flexibilité dans mes déplacements

Ne pas trouver le temps de faire de l'exercice

APRÈS

Pédaler à l'air libre

Gagner du temps et moins dépendre des horaires

Découvrir de nouveaux coins en gardant la forme

150.–
LE PRIX DE MON VÉLO EN SECONDE MAIN

300
LES CALORIES DÉPENSÉES POUR CE TRAJET

1’500
LE NOMBRE DE PLACES POUR VÉLOS SUR LE CAMPUS DE L’UNIL

LES PETITS PLUS

L’astuce petit budget : j’ai acheté un vélo d’occasion dans une foire aux vélos. Il y en a plusieurs dans la région (à Renens, Lausanne, Ecublens). On fait de bonnes affaires, à condition d’arriver assez tôt !

Alors pour les réparations, je ne maîtrise pas encore très bien… mais je sais qu’on peut apprendre deux-trois combines à l’atelier vélo de l’UNIL.

Note 1 : pour des vélos neufs, les étudiants de l’UNIL et l’EPFL disposent de rabais de 5 à 20 % dans les magasins partenaires.

Note 2 : l’atelier vélo de l’UNIL se situe à la Ferme de la Mouline, 1015 Lausanne.

FREINS ET SOLUTIONS

Envisager le vélo comme mode de déplacement quotidien peut susciter des craintes légitimes : peur du trafic, conditions météo, aspects pratiques… Voici quelques pistes pour dissiper les appréhensions les plus fréquentes et, qui sait, aider à lâcher les freins !

1/ TRAFIC

« IL Y A TROP DE TRAFIC ! J’AI PEUR SUR LA ROUTE. »

À vélo, les itinéraires empruntés ne sont généralement pas les mêmes qu’en voiture ou en transports publics. Des outils sont à disposition pour choisir le bon itinéraire :

- La carte vélo de l’Ouest lausannois, disponible sur : **www.ouest-lausannois.ch**
- Quelques sites internet : **www.komoot.com / www.naviki.org www.bikecitizens.net**
- Les cours PRO VELO permettent de pédaler sur des itinéraires calmes avec des conseils avisés pour prendre confiance. Ces cours sont également donnés aux entreprises.

2/ MÉTÉO

« PÉDALER SOUS LA PLUIE, C’EST PAS RIGOLO. »

Bien que les jours de pluie continue soient rares, rien de plus simple que de se doter d’un équipement de base pour rester au sec.

- Un équipement léger et peu coûteux, tel que k-way ou poncho, un pantalon de pluie et des protections pour les chaussures, permet de rester au sec.
- Il est recommandé d’équiper son vélo de garde-boue.
- Certains casques sont pourvus d’une protection contre la pluie.

3/ EFFORT

« ÇA MONTE PAR ICI ! ARRIVER TRANSPIRANT AU TRAVAIL, NON MERCI. »

Une organisation minimale suffit pour arriver frais et dispos au travail.

- Des sacoches permettent de transporter ses vêtements. Laisser une tenue de rechange sur son lieu de travail constitue également une option.
- Idéalement, des vestiaires, casiers et douches sont mis à disposition par les employeurs.
- Le vélo électrique peut considérablement réduire l'effort et… la transpiration !

4/ CHARGE

« J'AI TROP DE CHOSES À PRENDRE AVEC MOI. »

Une multitude d'accessoires aident à transporter divers volumes et charges (jusqu'à 30 kg !). Si les charges sont régulièrement élevées, le vélo électrique sera le meilleur allié.

- Un porte-bagage est indispensable pour accrocher panier et/ou sacoche : de 10 l à 20 l, étanche, renforcée ou spécifique pour matériel délicat, il existe de multiples modèles de sacoches.
- Les remorques pour vélo se révèlent utiles pour les objets lourds (jusqu'à 60 kg !) et encombrants : **www.pro-velo-lausanne.ch** > dossiers > matériel
- Les vélos-cargos permettent de transporter des charges importantes sur la plateforme ou dans une caisse. Le service de partage **www.carvelo2go.ch** loue des vélos-cargos à assistance électrique à prix avantageux dans les Communes de l'Ouest lausannois.

5/ ENFANTS

« LE VÉLO N'EST PAS SÛR POUR ACCOMPAGNER MON ENFANT À L'ÉCOLE. »

Plusieurs solutions pratiques existent pour transporter ses enfants en sécurité :

- Le siège enfant placé sur le porte-bagage est la solution la plus simple.
- Une charrette à accrocher à l'arrière du vélo comporte de multiples avantages (la décrocher, la laisser à l'école / crèche ou l'utiliser pour transporter du matériel).
- Il existe plusieurs types de vélos permettant de transporter ses enfants comme le vélo-cargo ou les vélos allongés, qui fonctionnent comme des tandems.

6/ COÛTS

« ACHETER UN VÉLO ET LE MATÉRIEL ADÉQUAT COÛTE CHER. »

Après l'achat, peu de frais sont nécessaires à l'entretien d'un vélo, contrairement à un véhicule motorisé. Par ailleurs, il est possible de louer un vélo ou d'en acheter un d'occasion.

- Location longue durée : **www.recyclo.bike**
- Location courte durée : **www.publibike.ch**
- Achat d'occasion : **www.pro-velo-lausanne.ch** > prestations et actions > foires aux vélos
- Subvention : la plupart des Communes octroient des subventions pour l'achat d'un vélo : **www.ouest-lausannois.ch** > stratégie > mobilité douce

7/ TRAIN

« PRENDRE SON VÉLO DANS LE TRAIN, MISSION IMPOSSIBLE. »

Avec les vélos en libre-service (VLS), les vélos pliables, les wagons aménagés, l'intermodalité est amplement facilitée.

- Le vélo pliable prend peu de place et ne nécessite pas de titre de transport.
- L'intermodalité, c'est la possibilité d'avoir un vélo stationné à la gare. Le développement de vélostations sécurisées est en cours pour rendre le Bike and Ride (B+R) plus pratique.
- Les VLS permettent d'avoir en tout temps un vélo à disposition. Les stations VLS sont localisées à proximité des gares et autres lieux stratégiques.

8/ VOL

« ON VA ME VOLER MON VÉLO… »

Quelques mesures simples permettent de sécuriser son vélo :

- Il est indispensable de mettre le prix pour un bon cadenas (articulé ou en U).
- Idéalement, il faut attacher son vélo à une structure immobile.
- Il est possible de remplacer les fixations des roues et de la selle par des boulons sécurisés.
- Et si vraiment… sachez que certaines assurances prennent en charge le vol de vélo.

9/ PARKING

« JE NE SAIS PAS OÙ RANGER / GARER MON VÉLO. »

Aussi bien au bureau qu'à la maison, il suffit généralement de demander.

- Les nouveaux bâtiments disposent de locaux à vélo.
- Les employeurs exemplaires proposent des supports à vélo.

10/ ENTRETIEN

« ENTRETENIR SON VÉLO, TROP COMPLIQUÉ. »

Il n'y a pas de honte à se faire aider pour apprendre le b.a.-ba de la mécanique. D'ailleurs, les petites réparations courantes sont accessibles à tous.

- La maison du vélo est ouverte à tous et permet de réparer soi-même ou de se faire aider pour réparer son vélo. **www.pro-velo-lausanne.ch** > association > Maison du vélo
- Le Point Vélo de l'EPFL et l'Atelier Vélo de l'UNIL sont eux destinés à la communauté des Hautes Écoles.
- Un service complet annuel peut être effectué chez un professionnel.

ILS ROULENT À VÉLO DANS L'OUEST

Guy Nicollier
Associé fondateur PONT12 architectes

Nouria Hernandez
Rectrice de l'Université de Lausanne

Jean-François Clément
Syndic de Renens

Marianne Huguenin
Ancienne syndique de Renens
et ancienne présidente de SDOL

Jacques Dubochet
Prix Nobel de Chimie

Tinetta Maystre
Municipale Urbanisme & Travaux de Renens

Jean-Pierre Rochat
Syndic de Chavannes-près-Renens

Alain Woodtli (en bleu) et son équipe
Directeur de L'ORIF Renens – Intégration et formation professionelle

Chantal Bellon
Directrice de La Ferme des Tilleuls

SIE SA / TVT SERVICES SA

ENTRETIEN AVEC STÉPHANE RIEHLING RESPONSABLE SECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Depuis 1935, SIE SA, Service intercommunal de l'électricité, est un gestionnaire de réseau de distribution. Il gère aujourd'hui l'acheminement de l'électricité via son réseau et s'occupe aussi du dépannage, du raccordement ainsi que de la gestion de l'éclairage public pour les Communes actionnaires, qui sont les mêmes que pour TvT Services SA. Fournisseur multimédia des Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens et Renens, l'histoire de TvT Services SA débute par une antenne collective implantée à la rue de l'Industrie à Renens, en 1967. Cinquante ans plus tard, la société est encore le fournisseur de réseau de ces quatre Communes.

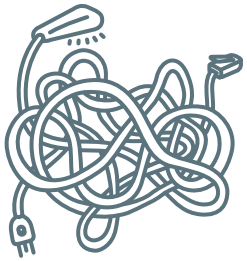

FICHE ENTREPRISE

SECTEUR : Réseaux électrique et multimédia
NOMBRE D'EMPLOYÉS : 70
LOCALISATION : Crissier et Renens

LIGNE DE DÉPART

En matière de plan de mobilité, SIE SA et TvT Services SA ne partent pas de zéro. L'impulsion est venue de notre Conseil d'Administration (formé de représentants politiques des quatre Communes actionnaires : Chavannes près-Renens, Crissier, Ecublens et Renens). L'objectif est de favoriser d'autres types de mobilité et de rechercher des solutions plus durables. Nous mettons à disposition du personnel des titres de transport (cartes tl et cartes journalières CFF) ainsi que deux voitures électriques et deux vélos électriques. Il faut dire aussi que nos bureaux sont bien aménagés : il y a une cafétéria et une salle de repos qui permettent de s'éviter certains déplacements. Et des douches pour les employés souhaitant se rafraîchir en arrivant !

1ER BILAN

À ce jour, nous assistons à une stagnation du nombre d'employés qui viennent en transports publics ou font usage d'un mode doux. Le fait de recevoir une rétribution pour usage privé de son véhicule utilisé au travail n'encourage pas à y renoncer. Le danger sur la route, la crainte de se faire voler son vélo, la durée de certains trajets en transports publics ou encore le temps d'attente pour les correspondances rendent également difficile le report modal de la voiture vers les modes doux. Le point positif : le plan mobilité permet d'ouvrir des brèches ! Et le fonds consacré à la mobilité n'est pas entièrement utilisé, ce qui nous donne la possibilité d'imaginer de nouvelles idées et d'offrir plus de prestations intéressantes.
Afin de renforcer notre plan de mobilité, nous avons mandaté un bureau spécialisé pour réaliser une étude et établir des recommandations.

« LA PRATIQUE DU VÉLO DOIT ÊTRE PORTÉE PAR UNE VÉRITABLE CULTURE D'ENTREPRISE. »

PRIORITÉ À LA MOBILITÉ DOUCE

Notre nouveau plan de mobilité prévoit de limiter l'usage de véhicules privés à des fins professionnelles en mettant à disposition des véhicules adaptés aux besoins, et si possible électriques ou hybrides. Parallèlement, nous augmenterons considérablement les subventions allouées aux modes doux et transports publics. Et la contribution d'entreprise pour l'achat d'un vélo sera octroyée tous les quatre ans (au lieu de cinq) et passera de CHF 320.– à CHF 1000.–.

Nous menons aussi une réflexion pour disposer de quelques vélos près de la gare de Renens pour du B+R (= Bike and Ride). Une autre piste consiste à prioriser l'attribution des places de parc aux employés qui n'ont pas de moyen alternatif pour rejoindre le bureau. Par ailleurs, nous encourageons l'emménagement dans l'une des quatre Communes au moyen d'une prime de résidence. Repenser la politique des horaires « bloqués » et soutenir davantage le télétravail sont aussi des options à considérer pour faire évoluer la mobilité d'entreprise. À compétences égales, les ressources humaines peuvent favoriser le choix d'un futur collaborateur en tenant compte des aspects de mobilité.

DES CONSEILS POUR FAIRE BOUGER LES CHOSES ?

À lui seul, un plan de mobilité ne peut pas changer toutes les habitudes. Un bon moyen consiste à intervenir sur le stationnement : cela peut se faire via une augmentation des coûts ou une mutualisation des places de parc avec un système de tournus entre les employés. Il n'y a pas de solution unique : à l'entreprise de faire preuve de créativité et de persévérance ! Et il faut y aller en douceur… Prendre le temps d'avoir un dialogue personnalisé avec chaque employé, proposer du coaching individuel, mettre des vélos à disposition ou encore avoir des ambassadeurs au sein de l'entreprise pour créer une tendance, « faire le buzz ». Enfin, je pense qu'en tant que cadres, nous devons montrer l'exemple. La pratique du vélo doit être portée par une véritable culture d'entreprise.

20%
DES EMPLOYÉS VIENNENT SOIT À VÉLO, À PIED OU EN TRANSPORTS PUBLICS

108.–
PARTICIPATION MENSUELLE AUX TRANSPORTS PUBLICS

1000.–
SUBVENTION À L'ACHAT D'UN VÉLO TOUS LES 4 ANS

TROIS MESURES « VÉLO FRIENDLY »

Subvention mensuelle pour les employés venant à pied ou en vélo

Douches dans les locaux

Deux vélos électriques de service pour les déplacements internes

PONT12

ENTRETIEN AVEC GUY NICOLLIER ARCHITECTE EPFL, ASSOCIÉ FONDATEUR

Fondé à Lausanne en 1996, le bureau d'architecture PONT12 connaît une croissance au fil des années. Entre autre lauréat du centre sportif de Malley, du secteur Malley Gare, de la pièce B de l'écoquartier des Plaines-du-Loup à Lausanne ou encore du théâtre de Carouge, le bureau PONT12 s'investit particulièrement dans les mandats publics.

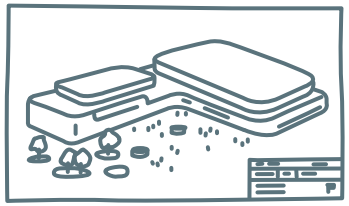

FICHE ENTREPRISE

SECTEUR : Architecture
NOMBRE D'EMPLOYÉS : 85
LOCALISATION : Chavannes-près-Renens

SITUATION DE DÉPART

Nos premiers locaux étaient situés en plein centre de Lausanne, à la rue du Pont 12. Il était de fait impensable d'avoir des places de parc et complètement logique de venir travailler en transports publics ou à vélo. Cette situation géographique initiale a finalement dicté nos pratiques de mobilité. De fil en aiguille, la localisation de nos bureaux est devenue un critère absolu : ils doivent être à proximité des transports publics et pas nécessairement pourvus de places de parc. Pour les déplacements professionnels, nous avons dès le départ souscrit un abonnement Mobility et, au besoin, nous complétions avec le vélo.

DANS LA CONTINUITÉ

Notre déménagement à Chavannes-près-Renens a été soutenu par la proximité de la gare et des grands axes de transport. Nous n'avons pas changé d'attitude au sujet de la mobilité. On trouve régulièrement près de quarante vélos dans le grand garage protégé au pied du bâtiment. Une voiture Mobility Business est à disposition devant le bureau pour les déplacements sur les chantiers et 5 cartes Mobility permettent à tous les collaborateurs de louer des véhicules partout en Suisse. Les trois autres places de parc sont dédiées à l'autopartage : les associés mettent à disposition leurs véhicules lorsqu'ils sont là. Par ailleurs, nous finançons l'abonnement demi-tarif CFF des collaborateurs qui doivent se rendre à l'extérieur (chantiers).

« LA SENSIBILITÉ À LA MOBILITÉ DURABLE S'INSCRIT DANS L'ADN DE L'ENTREPRISE, QUE CE SOIT POUR LES TRAJETS PENDULAIRES OU LES DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS. »

UN ESPRIT D'ENTREPRISE

La sensibilité à la mobilité durable s'inscrit dans l'ADN de l'entreprise, que ce soit pour les trajets pendulaires ou les déplacements professionnels. Ces moyens de locomotion sont plus pratiques, rapides, écologiques et aussi moins chers.

Côté équipements, nous veillons à ce qu'ils participent d'une culture d'entreprise autour du sport et du bien-être : nous avons une grande table pour manger, un coin détente et un espace jeux et sports très rassembleur (ping-pong, baby-foot, billard). Il y a aussi des douches et des vestiaires ainsi qu'un jardin en permaculture. La plupart des collaborateurs sont enclins à de telles pratiques, en fait cela n'a jamais été remis en question car ils y sont sensibilisés dès le départ. Un club « Pont12 United » a été créé en interne et il propose des entraînements hebdomadaires de plusieurs sports ainsi que des massages assis…

DES CONSEILS POUR FAIRE BOUGER LES CHOSES ?

Il est essentiel de contribuer aux abonnements de transports publics, par exemple en finançant le demi-tarif des CFF. Ensuite, s'intéresser aux solutions d'autopartage puisque l'avenir s'oriente vers ce type de services pour la mobilité. Il ne faut pas oublier de développer en parallèle une politique de bien-être au travail, avec des espaces de détente. Enfin, pour ce qui est du vélo, la motivation entre collègues joue un rôle important !

0
LE NOMBRE DE PLACES DE PARC RÉSERVÉES AUX EMPLOYÉS

200
LA DISTANCE EN MÈTRES ENTRE LES BUREAUX ET LA GARE DE RENENS

4
VÉHICULES EN AUTOPARTAGE POUR 85 COLLABORATEURS

TROIS MESURES « VÉLO FRIENDLY »

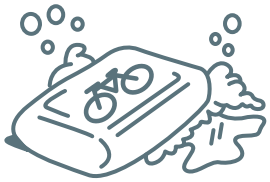

Des douches et vestiaires à disposition des employés

Un grand local à vélo sécurisé au pied du bureau

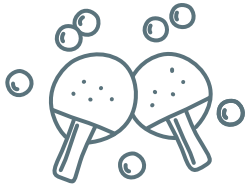

La promotion du sport au quotidien

UNIL / EPFL

ENTRETIEN AVEC JULIEN MEILLARD ADJOINT DIRECTION DURABILITÉ ET CAMPUS (UNIL) ET LUCA FONTANA, SPÉCIALISTE MOBILITÉS DURABLES (EPFL)

Le secteur de l'UNIL et l'EPFL constitue la « deuxième ville du Canton » avec plus de 30'000 étudiants et collaborateurs. Soucieuses des défis écologiques qui les attendent, les deux Hautes Écoles ont créé des départements dédiés à la durabilité. La mobilité étant la première source d'émissions de CO_2 des deux Hautes Écoles, la promotion de la mobilité douce est un thème central pour réduire leur empreinte écologique. L'utilisation des vélos est en forte croissance parmi les étudiants et les collaborateurs des deux institutions.

FICHE ENTREPRISE

SECTEUR : Formation supérieure
NOMBRE D'EMPLOYÉS UNIL : 5'000 / EPFL : plus de 6'000
NOMBRE D'ÉTUDIANTS UNIL : 15'000 / EPFL : 11'000
LOCALISATION : Quartier Dorigny – 1015 Lausanne

DES PIONNIERS DU VÉLO EN LIBRE-SERVICE

L'UNIL comme l'EPFL ont toujours mis un point d'honneur à implémenter des mesures en faveur de la mobilité douce. Pour preuve, en 2009, nous étions les premiers à disposer d'un réseau de vélos libre-service en Suisse ! L'impact de nos actions pour la promotion du vélo est indéniable. Depuis une dizaine d'années, la part de personnes venant à vélo a plus que doublé à l'UNIL. À l'EPFL, elle a même dépassé celle venant en voiture.

INNOVER POUR AVANCER

La promotion de la mobilité douce passe également par des actions sur les autres domaines afin de déployer une stratégie cohérente. Nos parkings étaient saturés ! Nous avons donc pris des mesures drastiques en matière de stationnement – augmentation des tarifs, rationalisation de l'utilisation des parkings, gel de la construction de nouvelles places et tarification flexible permettant aux personnes de payer moins si elles viennent moins souvent en voiture. Nous développons aussi des offres alternatives de transports publics et de mobilité douce qui récompensent celles et ceux qui font le pas du report modal. Autre clé du changement ? Le financement. Car qui dit nouvelles infrastructures dit investissements… Les ressources financières proviennent des partenaires externes, de nos budgets ordinaires ou du fonds alimenté grâce aux recettes du stationnement. Les mesures en faveur de la mobilité douce sont généralement d'un coût bien moindre que pour les autres modes de transport et sont donc faciles à mettre en place.

« LES MESURES EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ DOUCE SONT GÉNÉRALEMENT D'UN COÛT BIEN MOINDRE QUE POUR LES AUTRES MODES DE TRANSPORT ET SONT FACILES À METTRE EN PLACE. »

LA MOBILITÉ SANS FREINS

Nos campus s'apparentent plus à une ville qu'à une entreprise, ce qui nous donne une grande marge de manœuvre pour réaliser des aménagements sur le territoire. La mobilité douce est encouragée grâce à des collaborations avec des associations, des partenariats et des événements. Des exemples concrets ? Nous participons à *Bike to Work*[1]. C'est une action qui a pour objectif de faire découvrir aux pendulaires les plaisirs et avantages (écologiques, financiers, pratiques) de se rendre au travail en vélo. Nous avons également un parc de vélos-cargos mis gratuitement à disposition des étudiants et collaborateurs. Et nous avons obtenu aussi des réductions pour les membres de la communauté universitaire dans des magasins partenaires.

DES CONSEILS POUR FAIRE BOUGER LES CHOSES ?

L'implémentation d'une stratégie de mobilité est un processus dynamique qui comporte plusieurs étapes. Dans un premier temps, il est nécessaire d'établir un bon diagnostic afin d'identifier les mesures les plus pertinentes à mettre en place. Bien souvent, les mesures incitatives doivent être accompagnées d'actions plus contraignantes. Il est donc indispensable d'en discuter avec la communauté d'usagers pour qu'elles soient acceptées au mieux…

1 **www.biketowork.ch**

4'500
PLACES DE STATIONNEMENT POUR VÉLOS, EN MAJORITÉ COUVERTES

17%
DE DÉPLACEMENTS PENDULAIRES EN MOBILITÉ DOUCE

12
EMPLACEMENTS DE VÉLOS EN LIBRE-SERVICE, AVEC ABONNEMENT OFFERT

TROIS MESURES « VÉLO FRIENDLY »

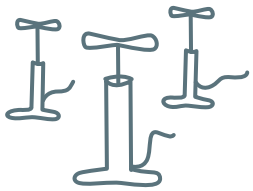

Des pompes en libre accès sur le site des Hautes Écoles

La mise à disposition gratuite de vélos-cargos à l'ensemble de la communauté

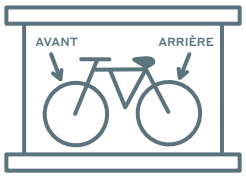

Des formations théoriques et pratiques pour les étudiants ne se sentant pas à l'aise à vélo (avec PRO VELO)

PLAN DE MOBILITÉ

UN PLAN DE MOBILITÉ, EN QUOI CELA CONSISTE ?

Le plan de mobilité est un outil qui permet à une entreprise de gérer les moyens de transports utilisés par ses collaborateurs pour se rendre au travail. Pouvant être à la fois incitatif et contraignant, il vise à offrir des solutions alternatives aux transports individuels motorisés, telles que le vélo, la marche, l'utilisation des transports publics ou l'autopartage. Pourquoi mettre en place un plan de mobilité ? Réduction des coûts liés au parking, amélioration de la qualité de vie et de la santé des employés, égalité de traitement, réduction des émissions polluantes et du bruit ou encore image positive de l'entreprise sont autant d'avantages découlant de la mise en place d'un plan de mobilité. Lors de l'implantation ou de l'agrandissement d'une entreprise de plus de 50 employés, il est obligatoire de mettre en œuvre un plan de mobilité (plan de mesures OPair).

QUELLES ÉTAPES POUR Y PARVENIR ?

Il n'existe pas de recette toute faite pour établir un plan de mobilité. S'il est instructif de s'inspirer d'exemples appliqués par d'autres employeurs, le plan de mobilité doit prendre en considération les caractéristiques intrinsèques de l'entreprise comme sa localisation, son activité, son personnel, ses problématiques ou encore ses objectifs… Toutefois, sa mise en place peut être balisée selon trois grandes étapes.

1. PHASE DE LANCEMENT

Cette phase se compose de deux questions majeures :

Quels sont les besoins de l'entreprise ?
Comme le montre l'exemple des Hautes Écoles (voir entretien en pp. 28-31), la saturation quotidienne des parkings a déclenché des mesures contraignantes pour la voiture et incitatives pour les modes de transports alternatifs.

Comment s'organiser ?
Pour que la démarche ait de bonnes chances d'aboutir et qu'elle soit bien acceptée, il est nécessaire de la cadrer et de la clarifier, d'échanger avec les bonnes personnes, de récolter les informations, de mettre en place des actions spéciales et, idéalement, de constituer un groupe de travail ad hoc. Par exemple, SIE SA et TvT Services SA entreprennent un dialogue personnalisé avec leurs employés, une priorité pour proposer des alternatives ciblées (voir entretien en pp. 20-23).

2. MISE EN ŒUVRE

La partie mise en œuvre est régie par trois phases :

Diagnostic
Il s'agit de pouvoir dresser un profil complet des pratiques modales de ses employés.

Objectifs
Les objectifs vont définir le niveau d'ambition du plan. « Arriver à X % de part modale vélo », « diminuer de X % les places de parc », « améliorer le bien-être au travail », etc… permettent d'appréhender l'étape suivante avec plus de clairvoyance.

Mesures
Les mesures doivent simplement permettre de répondre aux objectifs. Le bureau d'architectes Pont12 (voir entretien en pp. 24-27), qui dispose de seulement 3 places de parc pour 85 employés, a mis en place de nombreuses mesures pour offrir des alternatives à ses collaborateurs et répondre efficacement aux objectifs : localisation du bureau à proximité du réseau de transports publics, mise à disposition d'un véhicule « Mobility », parking à vélo sécurisé au sein même du bureau ou encore douches, casiers et vestiaires.

3. SUIVI ET ÉVALUATION

Un plan de mobilité n'est pas figé dans le temps. Une fois ces différentes étapes implémentées, il est nécessaire de les suivre, de les évaluer et, si nécessaire, de les adapter.

RÉFÉRENCES

- Plan cantonal vaudois de mesures dans le cadre de la révision de l'Ordonnance fédérale sur la protection de l'air (OPair).
- Le site du Canton de Vaud propose guides, pense-bêtes et autres formulaires téléchargeables gratuitement. **www.vd.ch** > thèmes > mobilité > l'offre de mobilité à votre disposition > multimodalité > réalisez votre plan de mobilité
- « Plan de mobilité, guide à l'intention des entreprises et institutions » est disponible également sur **www.vd.ch** > thèmes > mobilité > l'offre de mobilité à votre disposition > multimodalité
- **www.biketowork.ch**, l'action nationale pour la promotion de la santé dans les entreprises qui encourage l'utilisation du vélo pour les déplacements pendulaires.
- « Au travail à vélo… La pratique utilitaire de la bicyclette en Suisse », Patrick Rérat, Gianluigi Giacomel, Antonio Martin ; Alphil éditions, mars 2019.

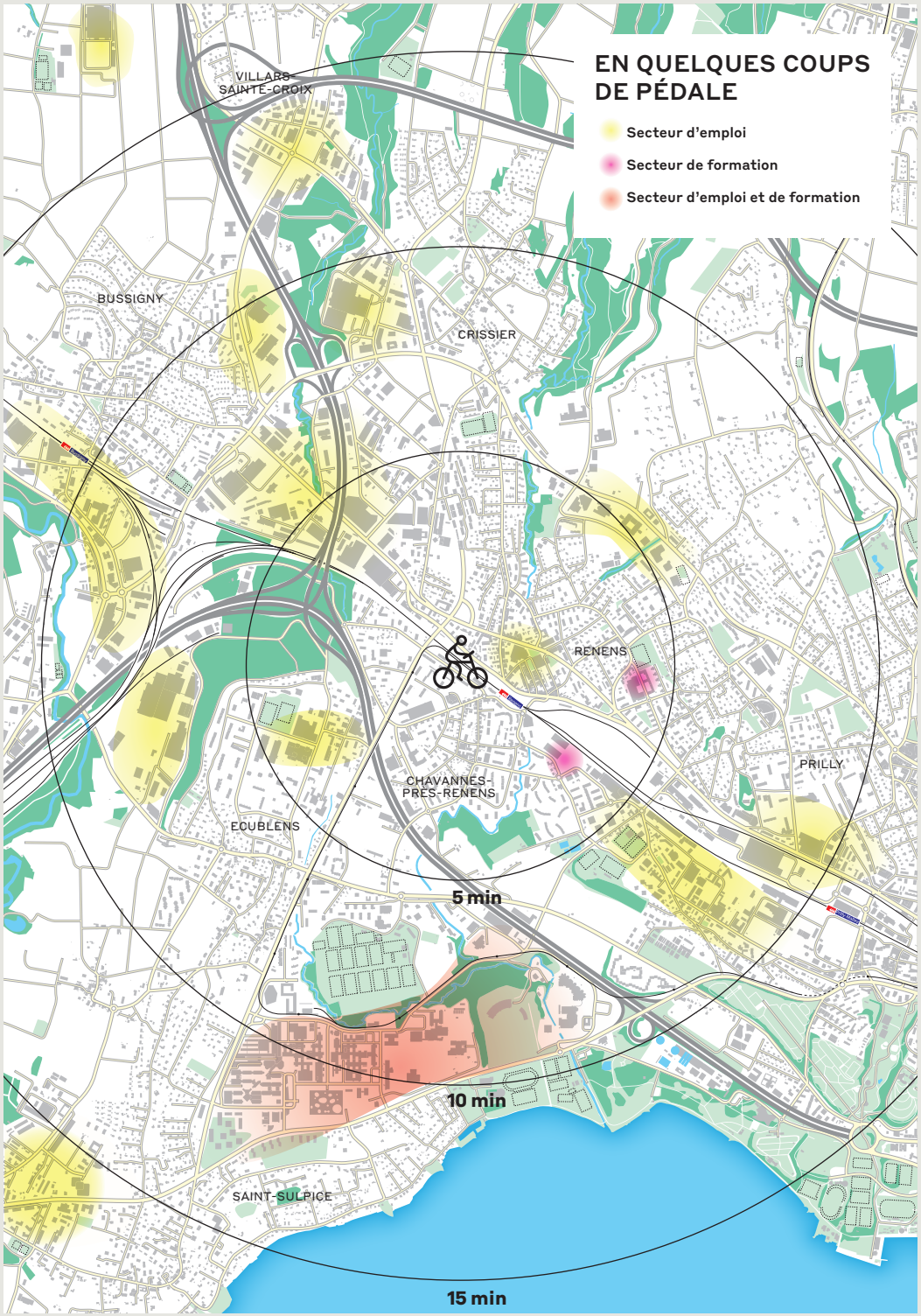

© Secrétariat général et cadastre de la Commune de Lausanne

À VÉLO… AU TRAVAIL

Le territoire de l'Ouest lausannois est un pôle important en termes d'activités pour toute la région. La plupart des secteurs de formation et d'emploi se trouvent à moins de 3 kilomètres de la gare de Renens et peuvent être aisément atteints en moins de 15 minutes à vélo. En complément, le vélo électrique permet d'augmenter encore ce rayon d'action tout en s'affranchissant des dénivelés.

Afin de favoriser l'usage du vélo pour les déplacements quotidiens, de nombreuses mesures ont déjà été mises en place : modération dans les quartiers, perméabilité pour la mobilité douce dans les voies sans issue, contresens cyclables ou adaptation progressive des axes routiers en y intégrant des aménagements cyclables. La carte « À vélo dans l'Ouest » permet de créer son propre itinéraire en tenant compte des axes les plus appropriés. Des services tels que vélos en libre-service (VLS), vélos-cargos partagés, pompe à vélo en libre accès ou subvention à l'achat de vélos viennent compléter cette offre.

Pour l'avenir, le Plan Directeur intercommunal de l'Ouest lausannois définit les grandes lignes d'action en faveur de la mobilité douce. Un réseau cyclable sécurisé, continu et confortable est projeté pour l'ensemble du territoire. Les mesures importantes seront de différents types : des voies vertes hors des grands axes de trafic, des nouveaux franchissements des voies ferrées ou de l'autoroute pour désenclaver le territoire ou encore des pistes cyclables intégrées aux projets de tram ou de bus le long des axes principaux.

Nous vous souhaitons bonne route à vélo dans l'Ouest !

IMPRESSUM

RÉDACTION :
Plates-Bandes communication – Charlotte von Euw
Bureau SDOL – Jean-Christophe Boillat, Sylvain Badan
GRAPHISME :
Atelier Poisson – Giorgio Pesce, Marie Cajka
Première édition, septembre 2019

CRÉDIT PHOTOS

PP. 16-19 : © Franziska Werren

DANS LA SÉRIE « À VÉLO DANS L'OUEST » :

LOISIRS – TROIS BALADES ENTRE NATURE ET PATRIMOINE
ACHATS – GUIDE POUR LES CYCLISTES ET LES COMMERÇANTS
TRAVAIL – GUIDE POUR EMPLOYÉS ET EMPLOYEURS

CARTE VÉLO

ÉDITION

OUEST LAUSANNOIS

OUEST LAUSANNOIS PRIX WAKKER 2011

SOUTIENS

MIGROS VAUD

LOTERIE ROMANDE
www.entraide.ch

tvt

SIE SA

REMERCIEMENTS

UNIL | Université de Lausanne

EPFL

PONT12

OUEST LAUSANNOIS

STRATÉGIE & DÉVELOPPEMENT DE L'OUEST LAUSANNOIS
Rue de Lausanne 35 CP 542 1020 RENENS 1
+ 41 21 632 71 60 sdol@ouest-lausannois.ch
www.ouest-lausannois.ch